



Argumentaire aux parents d'élèves de ma classe

Objet: Boycott départemental de l'APC (activité pédagogique complémentaire)

Depuis septembre 2008, dans le cadre de l'avènement de la semaine de 4 jours et de la baisse du temps scolaire, il a peut-être été proposé à votre enfant un temps facultatif supplémentaire, hors du temps de classe, appelé tout d'abord AP (Aide Personnalisée), puis APC (Activité Pédagogique Complémentaire) au moment du récent aménagement de la semaine scolaire. Il s'agit pour les enseignants de proposer des activités susceptibles d'aider des élèves rencontrant des difficultés, de leur offrir une aide personnelle et de mettre en œuvre des activités prévues par le projet d'école. Nous disposons de 36 heures sur l'année pour la classe entière. On estime alors que chaque élève peut bénéficier de 4 ou 5 heures d'APC sur l'année.

Qui peut croire que l'on puisse atteindre de tels objectifs avec des moyens si dérisoires ? C'est pourquoi aujourd'hui, en tant que professionnel, avec de nombreux collègues de Haute-Saône, j'ai décidé de boycotter ce temps d'APC car je suis convaincu-e que :

- Les APC sont une surcharge inutile pour les élèves. Ce dispositif alourdit les journées sans attester d'une réelle efficacité. Aucune évaluation sérieuse de ce dispositif n'a d'ailleurs jamais été réalisée par le ministère de l'Éducation.
- Les élèves en difficulté ont besoin d'une aide adaptée. Les postes d'enseignants spécialisés des Réseaux d'Aides (RASED) qui ont été supprimés massivement ne peuvent être remplacés par ces temps d'APC. Ce dispositif ne peut être considéré comme un moyen efficace de lutte contre l'échec scolaire.
- Pour œuvrer à la réussite de tous les élèves, c'est à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage qu'il faut travailler : baisse des effectifs, développement de la formation professionnelle des enseignants, multiplication des postes d'enseignants spécialisés du RASED et instauration de fonctionnements innovants tel que le « plus de maîtres que de classes » pour impulser le travail en équipe et travailler en petits groupes sur le temps scolaire.

Je suis engagé dans cette démarche avec de nombreux collègues de Haute-Saône. Nous entamons ce boycott des APC dans le cadre d'un appel national du syndicat SNUipp-FSU syndicat majoritaire des enseignants du 1er degré. Je serai beaucoup plus utile à mes élèves en réfléchissant et en préparant ma classe, en corrigeant et analysant les cahiers des élèves ou en rencontrant les familles et partenaires de l'École qu'en organisant ces APC. Je ne proposerai donc plus à aucun des élèves de ma classe de participer à ces séances. Je compte sur votre compréhension et reste à votre disposition pour parler de cette décision si besoin.